

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 AVRIL 2012

**PRESENTS** ; Tous les conseillers.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Emmanuel CLERGET

En ouverture de séance, Mr le Maire tient à remercier Mr et Mme Prost Michel d'avoir permis le passage des ouvriers sur leur terrain pour la réalisation des travaux d'assainissement du café de la ferme.

### DELIBERATIONS :

- Délibération pour réaliser un prêt relais pour le règlement des premiers travaux place de l'école. Ce prêt s'élève à 230 000 € pour les travaux et la maîtrise d'œuvre. Le taux global de ce prêt au Crédit Agricole, s'élève à 2,842%. **Délibération acceptée à l'unanimité.**

- Délibération pour la donation de la parcelle AB 154 (environ 2m<sup>2</sup>) enclave de la parcelle AB 153 de Mr Lugant Alain à la commune, pour la poursuite des travaux place de l'école. **Délibération acceptée à l'unanimité.**

-Délibération pour l'attribution des parcelles du lotissement communal.

-Parcelle AB 452 superficie 944 m<sup>2</sup> : 1 prétendant **Mr Boyer Joseph** pour une valeur de 70 800 €. **Délibération acceptée à l'unanimité.**

- Parcelle AB 451 superficie 867 m<sup>2</sup> : 1 prétendant **Mr Mairot et Mlle Maillard** pour une valeur de 65 025 €. **Délibération acceptée à l'unanimité.**

- Parcelle AB 450 superficie 652 m<sup>2</sup> : 3 prétendants Mr Boyer Frédéric – Mr Gerbet – Les Amis du Musée pour une valeur de 48 900 €. Après étude de ces trois candidatures par un groupe de travail, la candidature de **Mr Boyer Frédéric** a été retenue. **Délibération acceptée par 8 Voix pour – 1 abstention et 2 voix contre.**

-Délibération pour la modification de la durée de travail de la secrétaire de mairie. 1 h 45 en plus par semaine avec effet rétroactif depuis le 1 janvier 2012. Les heures de permanence de l'agence postale et du secrétariat restent inchangées. **Délibération acceptée par 10 voix pour (Mr Perrot Denis n'a pas pris part au vote).**

**21h08, suite au départ de Mr Roland Philippe en cours de séance pour raison personnelle, les futures délibérations se feront à 10 votants.**

### FINANCES : Budget général M14, Assainissement et Bois

Les comptes administratifs 2011 présentés par le 1<sup>er</sup> adjoint, sont  **votés à l'unanimité à 9 voix pour** en conformité avec les comptes de gestion 2011 comme l'affectation des résultats.

#### **Budget général M14 :**

	Dépenses	Recettes	Bilan
Fonctionnement	247 533,66 €	362 738,15 €	115 204,49 €
Investissement	121 062,54 €	91 957,71 €	-29 104,83 €

#### **Budget assainissement M49 :**

	Dépenses	Recettes	Bilan
Fonctionnement	21 039,11 €	34 573,12 €	13 534,01 €
Investissement	8 102,13 €	19 681,24 €	11 579,11 €

#### **Budget bois :**

	Dépenses	Recettes	Bilan
Fonctionnement	14 692 ,86 €	77 764,00 €	63 071,14 €
Investissement	5 757,50 €	1 616 ,25 €	-4 141,25 €

## **TAUX D'IMPOSITION 2012 :**

**Le conseil vote à l'unanimité** une augmentation de 2,0% des Taux de référence des 4 Taxes.

-La taxe d'habitation passe de 13,92% à 14,2%

-La taxe foncière (bâti) passe de 8,22% à 8,38%

-La taxe foncière (non bâti) passe de 10,39% à 10,6%

-La taxe CFE (ancienne taxe professionnelle) passe de 14,2% à 14,48%

Le produit attendu des 4 taxes est de 74 565 €.

## **BUDGET PRIMITIF 2012 :**

Après présentation et explication par le Maire des trois budgets, **le Conseil vote à l'unanimité** les budgets Général M14, Assainissement M49 et Bois.

### **Budget bois :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	60 809,03 €	88 929,89 €
Investissement	8 177,25 €	8 177,25 €

### **Budget assainissement M49 :**

	Dépenses	Recettes
Exploitation	36 152,66 €	47 192,76 €
Investissement	17 687,41 €	31 322,43 €

### **Budget Général M14 :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	301 050,45 €	378 027,62 €
Investissement	418 846,71 €	609 502,47 €

## **SUBVENTIONS :**

Dans le cadre du vote du Budget et après discussions, le Conseil décide d'effectuer les subventions suivantes :

Sivom Plateau de Tarcenay : 35 360 €

Syndicat Intercommunal Education 2000 : 80 797,23 €

ACCA : 80 €,

AIRC (insuffi. Rénaux) / Association Française Myopathes / Comice agricole / Croix Rouge / Les Amis de l'hôpital d'Ornans / Vaincre la mucoviscidose et La ligue contre le cancer : 26,50 €

Bibliothèques Foucherans Trepot : 334 € (Donner à IASC Plateau de Tarcenay au bénéfice de la bibliothèque)

Club du 3<sup>ème</sup> Age : 112 €, Comité des fêtes : 376 €, Donneurs desang Ornans : 64 €, Fan club de Vincent Philippe : 33 €, Jeunes : 1400 € (jeunes licenciés dans un club associatif), K Danse : 261 €, Les Amis de la Fromagerie : 277 €, Divers : 171,50 € e'Entrepot' : 1 000 €.

Séance levée à 23 h30.

**SECRETAIRE DE SEANCE  
EMMANUEL CLERGET**

## **BOIS**

**Rappel :** L'affouage et les branchages doivent être terminés pour le **samedi 5 mai 2012 à 8 H 00**. Le numéro du lot ainsi que le nom du bénéficiaire doivent être inscrit clairement sur chacune des piles. Pour ceux qui souhaitent récupérer les chutes de résineux, une demande doit être faite en mairie ou auprès du responsable.

## **BAC GRIS A PUCE :**

Une équipe de 2 livreurs mandatés par la communauté de communes va se présenter pour vous déposer un bac gris équipé d'une puce électronique pour les ordures ménagères. Le bac jaune dont vous êtes déjà doté sera lui aussi équipé d'une puce.

## **JOURNEE NETTOYAGE :**

Une journée de nettoyage est organisée par la Communauté de Communes le **samedi 28 avril 2012**. Pour cette journée contacter le responsable de la Commune : **Dominique BOURDICHON**.